

# LA LETTRE DU MAIRE



Mairie de Montagnac-Montpezat Place de l'horloge 0492775365 (ipns)

## EDITO DU MAIRE

Ces derniers temps les analyses médiatiques ne nous permettent pas d'échapper à la moralisation de la vie publique et gouvernementale.

Pour ma part, je préfère me concentrer sur la vie et le devenir de notre village.

Être maire d'un village en 2017 n'est pas chose aisée. Il faut connaître la « musique » et savoir jouer de tous les instruments, cherchant sans cesse à trouver des solutions malgré les contraintes.

Depuis 3 ans les dotations de l'État n'ont pas cessées de diminuer. Cette baisse concerne notamment les crédits à la dotation d'équipement (DETR) et le fond de soutien à l'investissement.

Deux enveloppes censées soutenir les projets d'investissement des petites et moyennes communes et plus globalement des zones rurales.

Les efforts de gestion et la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous ont permis de contrôler cette baisse, et je le rappelle le taux d'imposition est resté inchangé en 2017.

Cependant le programme d'investissement sur 4 ans que nous nous étions fixé a été modifié, laissant place à des travaux nécessaires.

Certains projets importants ont émergé cette année : le réfectoire « grand chantier » qui fait couler beaucoup d'encre, mais dont la nécessité était inéluctable en terme de sécurité pour nos enfants. (Simulation du financement en page 7 de la lettre).

Le Conseil Municipal est depuis toujours économe sur le budget de fonctionnement. Notre règle de base est simple : un euro dépensé doit être un euro bien pensé.

Nous voulons pouvoir continuer d'investir car ne plus le faire serait laisser se dégrader notre patrimoine. Il en va de l'attractivité même de notre village.

Beaucoup de travaux sont réalisés par les agents communaux que ce soit pour le réfectoire, pour la place des Transhumants, les Jardins Familiaux ou la pose de panneaux sécuritaires sur le bord du lac à Montpezat.

Ma devise : rénover, construire, développer. J'aborde donc cette rentrée avec confiance et l'envie de poursuivre mon travail pour mettre en valeur notre commune et le bien être de ses habitants..

Le Maire



Photos du centre de loisirs communal "La Rabassière" →



## LA GEMAPI

Au 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) deviendra une compétence obligatoire des EPCI. Pour financer leurs projets, ceux-ci bénéficieront d'importants crédits au titre du Feder, du fonds « Barnier » et des aides de l'agence de l'eau.

Ils auront aussi la faculté d'instaurer une taxe, fiscalisée sur les bases locales.

Le point sur les principales nouveautés juridiques :

Les conséquences des bouleversements climatiques nécessitent l'organisation d'une gouvernance efficace des services publics autour de compétences institutionnelles clarifiées.

La rationalisation des interventions publiques locales a d'abord été entreprise dans le cadre de la loi dite « Maptam » en confiant la gestion des milieux aquatiques et préven-

tion des inondations (Gemapi) aux « communes et groupements de communes », pour être ensuite précisée par la loi « Notre », en consacrant le rôle prépondérant des intercommunalités. Dès le 1er janvier 2018, figureront au titre des compétences obligatoires des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) la « gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement » <sup>(1)</sup>.

La compétence Gemapi repose sur quatre items :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, d'un canal, d'un lac ou d'un plan d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ; la protection des sites, des éco-

systèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

Le législateur, au risque de « charger un peu trop la barque », a jugé nécessaire et complémentaire de confier aux intercommu-



nalités la Gemapi. (Gazettes des communes).

### A RETENIR

Le transfert de la compétence étant obligatoire, la commune transfèrera celle-ci par délibération, au 1er Janvier 2018 à la DLVA.

## LE PACS : EN MAIRIE A PARTIR DU 1er NOVEMBRE 2017



Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48). Le

Décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En attendant la mise en place de ce changement, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant toujours :

- soit au tribunal d'instance compétent (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

## LA TNT

**DANS NOTRE SECTEUR :  
A PARTIR DU 03 OCTOBRE 2017**

### CHANGEMENT DE FREQUENCE POUR RECEVOIR LES CHAINES DE LA TNT.

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, il faudra effectuer une recherche et mémorisation des chaînes, s'il constate une perte de certaines chaînes de la TNT.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Si vous n'arrivez pas à effectuer votre recherche de chaînes ou si des problèmes de réception persistent après le 03 Octobre, il vous faudra faire appel à un professionnel qui vous aidera dans ces difficultés.

Pour information quelques professionnels de notre secteur :

- PROXI-ANTENNE ( Allemagne-en-Provence)  
*06.08.47.85.91*
- GINELLEC (Riez) *04.92.74.58.80*



## ECOLE : LA SEMAINE A 4 JOURS

« Conformément aux engagements du président de la République, l'organisation du temps scolaire sur quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible à compter de la rentrée 2017, par dérogation au cadre général de quatre jours et demi.

Cette dérogation nouvelle, précisée dans le décret publié le 28 juin au Bulletin officiel, donne davantage de souplesse aux acteurs de terrain afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des élèves.

Les rythmes scolaires doivent pouvoir être aménagés à la réalité de chaque territoire, permettant de maintenir la semaine de quatre jours et demi là où cette organisation est satisfaisante ; ceux qui souhaitent changer peuvent désormais le faire ».

A l'issue d'une concertation : parents, enseignants, municipalités en Juin 2017, le RPI (Montagnac-Montpezat/Allemagne-en-Provence a décidé de

mettre en place la semaine à 4 jours dès la rentrée 2017.

L'organisation, reconsidérée pendant l'été par le personnel municipal chargé du périscolaire (Mme Delphine STUHLIK), n'a pas été difficile à mettre en place.

*Ce qui change :* les enfants ne vont plus à l'école le Mercredi matin et il n'y aura plus de NAP le Jeudi après-midi.

Par contre le Mercredi *toute la journée* est ouvert en centre de loisirs.

La garderie du soir de 16h30 à 18H00 reste *inchangée*.

Une plaquette d'information a été distribuée à tous les parents.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site internet de la Mairie à la rubrique « école ».

## A PROPOS DE L'ÉPICERIE...

### Mais que fait donc le Maire ?

La rumeur bien avisée par les personnes qui la colportent et se targuent d'avoir la solution, est arrivée à bon port.

#### Alors voilà :

La municipalité est consciente qu'un commerce de proximité dans notre village est un atout majeur.

La difficulté est de trouver un repreneur potentiel.

A ce jour, malgré tous les moyens mis à la disposition du candidat :

- Local avec un loyer dont la somme est « très » modique, car l'idée n'est pas de gagner de l'argent, mais bien de rendre service à la population .
- Agencement composé de : banque réfrigérante, frigo, caisse enregistreuse, meubles de rangement, machine à jambon, rôtière, local annexe.
- Le local est climatisé et pour

information l'entretien de tout le matériel mis à disposition est à la charge de la Mairie.

Aujourd'hui, je fais appel à candidature car le maintien d'un commerce de proximité dans notre village, surtout auprès des personnes âgées apparaît comme une nécessité.

Mais, si aucun candidat ne se propose, l'épicerie ne pourra pas rouvrir.

Quant à la solution de mettre un agent communal, car je l'ai entendu, pour tenir le commerce engage des difficultés évidentes :

- Statutaire, il faut l'accord d'un agent, car aucune filière n'inclue ces missions.
- Il y a manipulation d'argent donc formation évidente de gestion et de responsabilité auprès de la Mairie et de la Perception.
- Dans le cas d'embauche sous contrat privé, augmentation de la masse salariale et

que deviendrait cette personne si le commerce n'est pas rentable.

Je reste à la disposition des personnes qui souhaitent discuter de ce problème et qui connaissent une solution potentiellement exploitable.



PROXI...PROXI...PROXI...

PLACE DES TRANSHUMANTS

Avant  
travaux



La place des Transhumants garde son passé historique et rien ni personne ne peut le nier.

Mais cet espace vert était devenu aujourd'hui, non seulement la rencontre des « pipi caca » de nos amis les bêtes, mais aussi une aire de stationnement désordonné de véhicules oubliés, bien souvent polluée par les huiles de vidange et d'autres déchets.

Bientôt, un jardin fleuri et une aire de repos pour le passant, lui redonneront un visage nouveau, contemporain, à la hauteur de son histoire.

## POUR CEUX QUI AIMENT LIRE ...

LE TEMPS DES GRANDES  
TRANSHUMANCES -Antoine de  
BAECQUE  
Dans « Histoire » n° 436-Juin 2017.



« Jusqu'au milieu du XXe siècle, durant les mois d'été, bergers et troupeaux parcouraient, à pied, des centaines de kilomètres dans les Alpes du Sud ; ils fuyaient la chaleur des plaines pour la fraîcheur des alpages. Une pratique ancestrale que les sciences sociales redécouvrent aujourd'hui, loin du folklore attendu ».

*Professeur à l'École supérieure, Antoine de Baecque a notamment publié : Écrivains randonneurs (2013) - La Traversée des Alpes (2014) - Une histoire de la marche (2016).*

**Aujourd'hui la place des Transhumants est un espace de vie, de convivialité et de rencontre.**

**Elle a également la particularité d'offrir un visuel agréable à tous les touristes qui arrivent dans notre village.**

**Elle s'inscrit ainsi dans notre patrimoine futur.**

**Ce chantier a été entièrement réalisé par nos agents communaux que je félicite pour la dextérité dont ils ont fait preuve dans la mise en œuvre de ce chantier.**

**Bravo les gars !**



## ECONOMISONS L'ENERGIE...

Réglementation européenne oblige, les luminaires en service devenus trop vieux, présentaient une urgence en matière de rénovation.

Rappelons ici, que l'éclairage public est une compétence de la DLVA, ce programme inscrit dans leur agenda a été mis en œuvre efficacement.

La commune sera dotée petit à petit d'un éclairage aux lampes à led.

Les modules à led produisent une lumière blanche proche de la lumi-

ère naturelle et offre un excellent rendement lumineux.

Un abaissement de la puissance au cœur de la nuit de 50% permet de réaliser des économies d'énergie et de limiter les nuisances lumineuses.

*Montpezat* est le premier bénéficiaire de ce programme.

Tous les luminaires extérieurs fonctionnent désormais avec des lampes à basse tension.

Dans les prochaines semaines, Montagnac sera également équipé de lampes à led.



# LE GRAND CHANTIER...

## LE NOUVEAU REfectoire...

Le fonctionnement de l'école (maternelle et primaire) est une dépense obligatoire pour les communes.

Cependant, la commune n'est pas obligée de mettre en place la restauration scolaire. Si celle-ci est assurée, elle doit respecter les règles d'hygiène et de sécurité imposées.

Depuis 2009, les services de la Préfecture, après un contrôle réglementaire, a contraint la commune (sous peine de fermeture) de remettre aux normes le local (anciennement garage) qui servait de « cantine scolaire » à nos enfants.

Alors que faire ?

Dans un village, l'école c'est important. Les familles qui s'installent à Montagnac-Montpezat doivent pouvoir compter sur un accueil scolaire de qualité et bien structuré, de la maternelle à l'école primaire.

Aujourd'hui, notre école fonctionne en RPI, (regroupement pédagogique intercommunal) avec la commune d'Allemagne-en-Provence.

Cette structure permet aux deux communes associées de regrouper les effectifs d'enfants à scolariser et de les accueillir dans de meilleures conditions.

Allemagne en Provence s'est doté il y a trois ans d'un réfectoire tout neuf.

A Montagnac, depuis des années, les enfants prenaient leurs repas dans un local aménagé ne répondant plus aux normes de sécurité. Pièce exigüe dans laquelle se trouvaient : cuisine + chauffe - toilettes-vestiaires-rangement ménage et alimentaire ainsi que le mobilier pour faire déjeuner les enfants. De plus de grosses fissures étaient apparues depuis plusieurs mois sur le mur supportant le balcon de l'école, s'ajoutant à l'inquiétude de la municipalité.

Nos enfants méritent mieux, je dirais même qu'ils méritent le meilleur.

**Voici les locaux où les enfants prenaient leurs repas avant (ancien garage de la villa).**





Un préau sera accolé au bâtiment rendant ainsi la structure harmonieuse.

Les travaux ont commencé en Avril 2017 et devraient être terminés en Décembre 2017 sauf impondérables.

A la rentrée des vacances de Noël, les enfants seront accueillis dans un réfectoire en conformité au regard des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Ci-contre :

**SIMULATION** du plan de financement des travaux du réfectoire.



Subvention de l'Etat - DETR :

**90 000 euros HT.**

Subvention du Département :

**30 000 euros HT.**

Subvention Région - FRAT :

**12 000 euros HT.**

Subvention Etat - DTIL :

**30 000 euros HT.**

Fond de concours DLVA :

**13 534 euros HT.**

Auto financement de la Commune :

**124 466 euros.**

La construction prééminente que l'on voit sur la photo est un ascenseur, dont l'installation est obligatoire dans le cadre de la Loi de l'accessibilité aux Handicapés.



## REFECTION DU LOGEMENT COMMUNAL AU DESSUS DE L'ANCIENNE POSTE



La réfection du logement situé dans l'ancienne poste au dessus du foyer communal, a été prise en charge par nos agents communaux. On peut dire « du sol au plafond ».

A force des ans, ce logement était devenu vétuste, et n'entrait plus dans les normes réglementaires exigées pour la location.

Le locataire désigné par le conseil municipal a pu suivre en direct cette réfection pendant les deux mois de cette mise en œuvre.

**A MONTPEZAT...**

Par la même occasion, le deuxième appartement communal situé à Montpezat, a fait l'objet de travaux nécessaires avant d'être attribué à un administré de la commune dont la demande a également été approuvée en conseil municipal.



## LA RENOVATION DU VILLAGE CONTINUE...

Les fenêtres de la Mairie ainsi que celles du foyer ont été changées. Nous attendons actuellement les volets pour les 2 bâtiments.



## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN RPI

C'était une promesse de campagne, désormais elle est mise en œuvre.

Le souhait de l'équipe municipale a toujours été pendant la campagne électorale de mettre au cœur de son action, la démocratie locale comme axe fort de son mandat.

La réalisation première était de mettre en place le Conseil Municipal des Enfants (CME). Pour ce faire il fallait élire les membres de ce conseil.

L'élection de ses représentants a eu lieu à la salle La Rabassière le 24.05.17 à 9H30 en présence du Maire et des membres du Conseil Municipal, du directeur de l'école Monsieur ROGNE, de la Directrice du centre de loisirs Madame Delphine STUCHLIK, des animatrices Mesdames Christelle FALCO et Gisèle ASSANTE.

La salle de vote a été installée par les agents techniques de la commune exactement comme pour un vote officiel : tables, urne, grilles d'affichage, isolements, président, asses-

seurs, secrétaire... afin de mettre les enfants en situation réelle.

Ils ont pu retracer ainsi les mêmes gestes citoyens que leurs aînés lors d'élections traditionnelles. L'émotion était grande...



Ce fut un réel plaisir de les voir se conduire avec application et très



concentrés dans le rôle de futurs citoyens de la République...



Deux tours de scrutin, à cause des « ex aequo » ont permis de déterminer les noms des élus du futur Conseil Municipal des Enfants : Aurélia FERREIRA ,

**Mattéo OGNARD - Gabriel POTTIER - César DULONDEL.**

Il faut dire qu'au cours des dernières semaines pendant les NAP en collaboration avec nos enseignants, l'équipe d'animation sous la direction de Madame STUCHLIK, a travaillé avec les enfants afin de les initier au rôle de l'ELU avec tout ce que cela comporte :

l'intention, l'implication, la profession de foi, l'élection et ensuite le rôle de cet élu porteur d'un projet auprès du Conseil Municipal de la commune.

Le Conseil Municipal inter communal des Enfants (deux communes) sera donc une assemblée délibérante mais consultative composée de 4 jeunes du CE2 au CM2, élus par leurs camarades de classe.

Le CME est un lieu de dialogue entre enfants et adultes, de réflexion et de proposition pour ces jeunes qui travailleront sur diverses thématiques. Il a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté qui passe par la familiarisation avec les processus démocratiques.



Le maire s'est félicité de cette initiative et a salué l'engagement de ces jeunes de nos écoles respectives (RPI) qui n'ont pas hésité à s'impliquer dans la vie locale en apportant des idées, mais aussi des actions et des mesures concrètes qui doivent être perçues par cette jeunesse mais également par l'ensemble de nos administrés.

Les parents sont très fiers de savoir leurs enfants honorés de cette tâche citoyenne et remercient le Maire et l'équipe municipale pour cette initiative à la fois pédagogique et républicaine.

Le CME a été officialisé par délibération en Conseil Municipal du 15.06.17.

Les jeunes conseillers nouvellement élus pour 2 ans se réuniront en assemblée plénière sous la présidence du Maire ou de l'élu délégué à l'école, tous les trimestres.

## LE CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL "LA RABASSIERE"...

La municipalité par la voix du Maire, F. GRECO tient à remercier l'équipe d'animation de la saison d'été de l'ALSH pour la qualité de leur travail et leur implication au quotidien auprès des enfants.

Delphine Directrice du centre de loisirs, les animatrices : Christelle, Annie, Jessica ainsi que Gisèle qui s'occupe des repas des enfants, sont intervenues pour animer et encadrer les activités organisées durant cette période.

Chacune dans sa spécialité a veillé à tout pour accueillir les enfants chaque jour du 10.07 au 04.08.17, y compris les tous petits de 4 ans.

L'équipe était multiple et très solide.



Il le fallait pour assurer le bon déroulement des activités et la sécurité des enfants que ce soit pour les « jeux » du Centre, les séjours, les activités nautiques au programme cette année, les sorties pique-nique, activités de plein air ainsi que les sorties piscine et découverte...

De l'avis de tous, le Centre de loisirs de Montagnac-Montpezat est doté des moyens humains qui font passer de belles vacances aux enfants de la commune et d'ailleurs, le centre étant ouvert également aux enfants venant de l'extérieur.

Le bilan de la saison d'été 2017 est plus que satisfaisant.

## LA REGIE DE L'EAU

Dès le 11 octobre 2017, une permanence de la régie de l'eau sur le Pôle Verdon, se tiendra à RIEZ (à côté des ateliers municipaux- route de Quinson - RD 11), tous les Mercredis:

- de 9h00 à 12h00 d'Octobre à Avril

- de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 de Mai à Septembre.



Afin d'assurer de la proximité et simplifier les déplacements des usagers de l'eau et de l'assainissement, les services de la DLVA mettent en place une permanence de la régie de l'eau sur le Pôle Verdon qui touchera 9 communes :

- Allemagne-en-Provence,
- Esparron-de-Verdon,
- Montagnac-Montpezat,
- Puimoisson,
- Quinson,
- Riez,
- Roumoules,
- Saint-Laurent-du-Verdon,

- Saint-Martin-de-Brômes .

soit 4 600 abonnés en régie.

### Services proposées :

- Traitement des dossiers de l'usager de l'eau,
- Abonnements,
- Résiliations,
- Demande de branchement,
- Mensualisation.....et réponses à toutes questions que pourrait se poser l'usager.

### POUR MÉMOIRE :

DLVA - Régie de l'eau potable et de l'assainissement  
Accueil téléphonique :  
0492784133.

Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h45  
1, rue du Château - BP 20 -  
04180 - VILLENEUVE.

## SIMPLIFICATION DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT, PERMIS DE CONDURE, CERTIFICAT D'IMMATRICULATION...



Le traitement des demandes de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire et de certificat d'immatriculation est modernisé et simplifié dans le cadre de la mise en place du :

### Plan « Préfectures » nouvelle génération .

La plupart de ces démarches peuvent désormais se faire par internet, et non plus aux guichets de la préfecture.

Ces services en ligne présentent de nombreux avantages : sécurité, gratuité, gain de temps, accessibilité 7j/7 et 24h/24, traitement plus rapide de vos demandes et le cas échéant, possibilité de suivre l'avancement du dossier.

Plus d'information à l'accueil de la Mairie et sur le site internet de la commune :

[www.mairie-montagnac-montpezat.fr](http://www.mairie-montagnac-montpezat.fr)

### POUR INFORMATION :

**LES GUICHETS  
PHYSIQUES D'ACCUEIL  
SERONT FERMES A  
COMPTER DU**

**6 NOVEMBRE 2017**

*(Information Préfecture)*

## AU BORD DU LAC...

L'affluence est forte sur les sites du bord du lac au niveau touristique.

Aujourd'hui, on est sur une gestion partagée de l'eau. Il faut faire avec tous les usagers, baigneurs, promeneurs, pêcheurs.

Il y a des risques à ne pas courir et des dangers graves qu'il ne faut pas ignorer ou faire semblant d'ignorer.

Il est donc très important de tenir compte de la signalisation mise en place.

En partenariat avec le Parc du Verdon, la commune a placé des panneaux signalétiques en bordu-

re du lac à Montpezat.

Ces panneaux préviennent non seulement des risques de baignades dans les endroits dangereux, mais également mettent en garde contre les risques d'incendie, dont l'origine est le camping sauvage non autorisé ainsi que les jets de cigarettes encore incandescentes.

Par ces panneaux nous espérons sensibiliser le touriste et les promeneurs aux accidents de baignade et protéger la nature contre les ravages du feu.



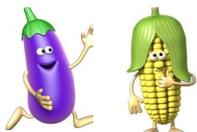
## LES JARDINS FAMILIAUX...

Quatre familles bénéficient de ce programme qui voit enfin le jour. Après plusieurs réunions auxquelles ont participé les intéressés ayant fait une demande pour acquérir une parcelle mise à disposition par la commune, les premières conventions ont été signées.

Un règlement est mis en place afin que soit respecté des règles en vigueur sur le respect de l'environnement et de la culture bio.

Avant la prise en charge par les bénéficiaires, les parcelles ont été labourées et griffées. Elles seront également clôturées individuellement et une réserve à outils sera installée à chaque emplacement.

*La municipalité souhaite la bienvenue à nos jardiniers en herbe et les encourage dans leur projet. Elle reste bien entendu à leur écoute en cas de difficultés techniques dans la mesure de ses moyens.*



## LE TRANSPORT A LA DEMANDE OU : T A D.

Les horaires de passage (sur demande) ont été modifiés. Si le document ci-après n'est pas correctement lisible, il est à votre disposition à la Mairie ou sur le site internet de la commune.



# Transport à la demande

## Ligne 134

Esparron de Verdon - Quinson - St Laurent du Verdon - Montpezat - Montagnac - Riez

Mon agglomération  
mes transports

1 dans toute l'agglo

### sur réservation 24h à l'avance

**Esparron de Verdon** → **Riez**

		Du lundi au vendredi		Samedi	
ESPARRON DE VERDON	COMMERCES	05:52	12:22	08:07	12:22
QUINSON	VILLAGE	06:07	12:27	08:22	12:37
ST LAURENT DU VERDON	AIRES	06:17	12:47	08:32	12:47
MONTPEZAT	VILLAGE	06:25	12:55	08:40	12:55
MONTAGNAC	MONTAGNAC - RABASSIÈRE	06:32	13:02	08:47	13:02
RIEZ	PRÉ DE FOIRE (correspondance)	06:45	13:15	09:00	13:15

**Riez** → **Esparron de Verdon**

		Du lundi au vendredi		Samedi	
RIEZ	PRÉ DE FOIRE (correspondance)	13:10	19:05	12:00	17:02
MONTAGNAC	RABASSIÈRE	13:23	19:18	12:13	17:15
MONTPEZAT	VILLAGE	13:30	19:25	12:20	17:22
ST LAURENT DU VERDON	AIRES	13:38	19:33	12:28	17:30
QUINSON	VILLAGE	13:48	19:43	12:38	17:40
ESPARRON DE VERDON	COMMERCES	14:03	19:58	12:53	17:55

Les bus **TRANSAGGLO** ne circulent pas les jours fériés.

**Tarifs**

Ticket à l'unité : 1€

Carnet de 10 tickets : 8€

Abonnement mensuel : 20€

**Réservation :**

Voyages Sumian

Tel : 0 800 870 942

 **Réservation 48h à l'avance**

**Les horaires peuvent varier suivant les réservations**



Durance Luberon Verdon  
**AGGLOMÉRATION**

[dlva.fr](http://dlva.fr)

Septembre 2017



« L'humour des séniors »

## Pour mémoire :

L'ouverture du Marché aux Truffes :  
le 21.11.17

Le repas des aînés aura lieu le 07.01.18 à partir de 12h30 salle La Rabassière.

Les vœux du Maire seront présentés le même jour à 18h00.

Les colis ( si les dates de livraison sont respectées) seront distribués le 21.12.17.

La Saint-Antoine : le 21 Janvier 2018.

# Au fil des jours....

## 20.03.17- REMISE DES PERMIS PIETONS AUX ELEVES DE NOTRE ECOLE.

La cérémonie a eu lieu à la salle La Rabassière en présence du Maire, du Directeur de l'école et de la Gendarmerie Nationale.



## 23.03.17- LA GRANDE LESSIVE.

Chaque année, à la même époque, les enfants de toutes les écoles exposent dans les villes et les villages leurs travaux de peinture et de dessin qu'ils ont créés tout au long de l'année. Cette année était particulièrement fructueuse. Tous les styles étaient représentés.



8 Mai 2017

Les cérémonies en hommage aux Morts pour la France se sont déroulées dans le plus grand respect des traditions dans nos deux villages. L'émotion et le recueillement sont toujours aussi présents.

Page 17 et 18 de cette édition, un hommage particulier est rendu aux combattants de la Fuste, lâchement assassinés par la barbarie nazie.



**CEREMONIE  
DE LA CITOYENNETE.**  
Elle a eu lieu le **18 Mars 2017.**  
La citoyenne du jour :  
**Mlle. Raphaëlle MERIZZI**

**BENEDICTION A LA  
CHAPELLE SAINT CHRISTOPHE**  
Le 23 JUILLET 2017

Affection ou tradition... on ne sait pas, mais notre petite chapelle était, cette année encore, honorée par la présence de quelques fidèles de la tradition, pour écouter le prêtre dans son homélie.



Toujours tradition oblige, après la bénédiction des véhicules, car Saint-Christophe est le patron des voyageurs, tout le monde a participé à la collation offerte par la municipalité.

# 1er JUILLET 2017 : LE FESTIVAL

## au pays de la lavande...

**MONTAGNAC MONTPEZAT**

**"Poésies et chansons au pays de la lavande"**

**SAMEDI 1ER JUILLET**

10h : Démonstration d'Arts Martiaux par Budo 04

10h-16h : Rencontre poétique avec l'Oppidum et les Poètes des Hautes Terres

16h : Animations sur la place de l'Herbe

19h30 : Barbecue Gratuit - Assiette Mix Grill - 15 € proposé par :  
 "Le Café de la Colonne" (Tél. 04 32 23 23 43) et  
 "Le Relais de la Lavande" (Tél. 04 32 24 02 24)  
 (Réservations avant le 26/06)

Animation Jo Labita, Jean-Marc Dumasoprien et Jean Sébastien Bressy

22h : Projection du film "Le magie du Plateau de Valensole"  
 Samedi toute la journée "Village artisanal"

Tout le week-end : Exposition Artistique proposée par l'Oppidum en collaboration avec Les Amoureux de l'Art

Avec la participation de la municipalité, des commerçants et des associations du village

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme

Dans le cadre de « Poésies et chansons au pays de la lavande » avec la participation de l'association « Les poètes des Hautes terres » de Valensole, conduite par Jacques Bec son président devenu maintenant notre partenaire dans certaines manifestations, la municipalité, forte de la participation des associations OP-PIDUM, Chemin de la Rabasse, BUDO 04, des commerçants - Le Relais de la Lavande et La colonne, ainsi que certains exposants du village et de l'extérieur, a pu ainsi mettre en

œuvre et réaliser le Festival du 1er Juillet 2017 à Montagnac-Montpezat :

- exposition artistique à la salle La Rabassière,
- démonstration d'arts martiaux par le club BUDO 04,
- randonnées poétiques en chansons,
- déjeuner sur l'herbe (midi),
- animations pour les enfants, exposants, ... et le soir,
- barbecue géant sur la place du village organisé par les restaurateurs, animé par les chanteurs Jean Sébastien BRESSY et Jo LABITA.

Invitée par la Municipalité pour l'occasion, Madame Eliane

BAREILLE conseillère départementale nous a fait l'honneur de sa présence tout à fait amicalement au repas du soir.

Vers 22 heures, Monsieur Régis NICOLAS a projeté un film en plein air : « Magie du plateau de Valensole » sur le thème : comment

vivaient les gens il y a 50 ans sur le plateau de Valensole, dont je vous le rappelle, nous faisons partie.

Cette journée fut une grande réussite.

Bien sûr comme toujours lorsque c'est la première fois, il y a des petits points sensibles à revoir pour une meilleure organisation,

mais fort de cette expérience, la municipalité, les associations du village, les commerçants et toutes les bonnes volontés ont décidé dernièrement au cours d'une réunion, de reconduire cette expérience l'année prochaine à la date du : **30 JUIN 2018.**

Aussi nous faisons appel à tous les volontaires souhaitant participer à cette journée festive en toute convivialité et de rencontre de l'autre.



on y va , on y va ...  
c'est la rentrée

## 2017/2018



## LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions regroupent les aides de toute nature, justifiées par un intérêt général, et attribuées de manière facultative par la collectivité.

Le compte-rendu financier de subvention décrit les opérations comptables attestant que les dépenses effectuées sont conformes à l'objet de la subvention.

Il est à retourner, accompagné du dernier rapport annuel d'activité et des comptes approuvés du dernier exercice clos, à l'autorité administrative qui a versé la subvention.

Le budget communal est voté en principe fin Mars 2018.

Les élus se réunissent en amont du vote du budget et décident l'attribution d'une subvention en fonction de divers critères discutés en réunion de travail.

Le dossier est à retirer à la Mairie ou téléchargeable sur internet :

[www.service-public-asso.fr](http://www.service-public-asso.fr)



**CERFA N° 12156\*05**  
**DEPOT DES DOSSIERS**  
**LE 05 FEVRIER 2018**



## LA RUMEUR

Mon Dieu combien je hais la rumeur d'un village  
Qui ne sait pourtant rien d'un passé,  
d'un demain ;

En pauvre mendigote elle vous tend la main  
Quand vous tournez le dos, voyez le déballage !

La commère se plaît devant son étalage  
Où vous ne trouverez ni roses ni jasmin,

Mais toute une misère arrachée à l'humain  
Dont la naïveté force le persiflage...

Gardez par devers-vous vos précieux coffrets,  
Et ne les ouvrez pas un jour de grand orage,  
Elle se nourrirait de vos moindres secrets...

Sur l'écharpe d'un vent, complice de l'ouvrage  
Broderait vos propos même les plus discrets  
Les offrant en pâture à tout son entourage !

A.



# CEREMONIE DES COMBATS DU MAQUIS DE LA FUSTE : le 11.08.17

En ce jour du 11.08.17, l'émotion était très forte. Et lorsque la Marseillaise retentit, le recueillement avait alors tout son sens.

En ce monde de haine, de violence et d'incompréhension, que chacun puisse méditer sur le simple mot « pourquoi », et se dise : Plus jamais ça !



**BAUDOIN Roger**

**BAUM**

**BRON Charles**

**CALVET José**

**CHAUBAUD Adolphe**

**D'ANTONIO Jean**

**DUFOUR Fernand**

**DURAND Guy**

**FUENTES Floréal**

**GIANFALDONI Henri**

**GILLOUX PAUL**

**MAREK Yvan**

**MONTOLEONE Vincent**

**REYBAUD Hubert**

**SUBILIA Ernest**

**TEISSERE Louis**

**TEYSSIER Jacques**

**VIALE Antoine**

**Inconnu d'origine africaine ou afro-américaine**

**Inconnu d'origine polonaise dit Hugues.**



## **CEREMONIES de COMMEMORATION DES COMBATS DE LA FUSTE**

**11 AOÛT 2017, se sont réunies les autorités civiles et militaires afin de rendre hommage aux morts pour la France, massacrés en ces lieux par la barbarie nazie.**

*Dans son article paru dans le MAITRON-FUSILLE en Septembre 2016*

*Jean-Marie GUILLON nous rappelle :*

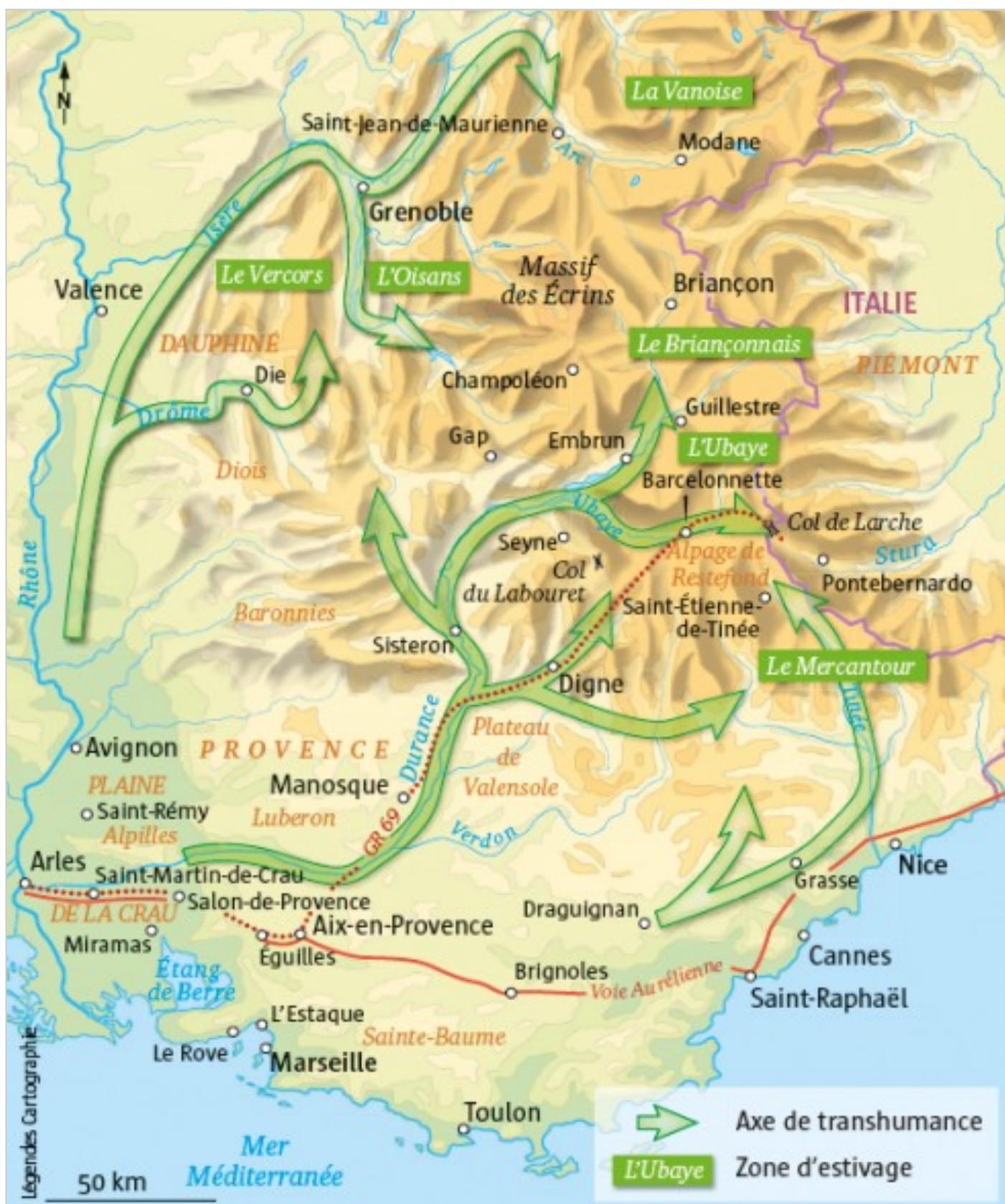
### **« SAINTE-CROIX-du-VERDON - MONTAGNAC 11 Août 1944 »**

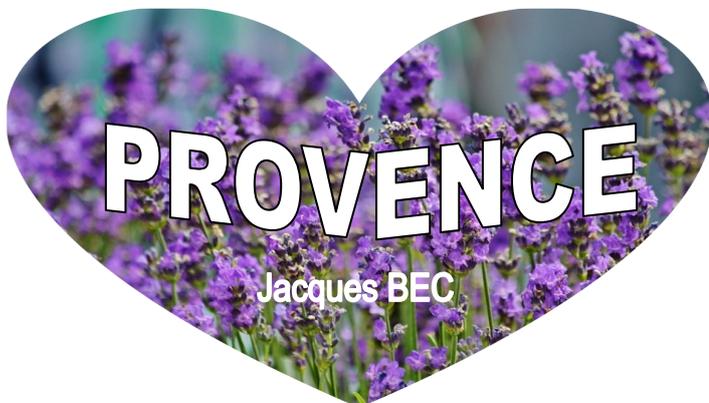
« On ne sait sur ordre de quel commandement FTP, tant c'était dérogatoire des règles de l'organisation, trois compagnies furent rassemblées à partir de la fin juillet 1944, sur les territoires des communes de Montagnac (où se trouvait, ferme La Fuste, l'état-major) et de Sainte-Croix-du-Verdon (Alpes-de-Haute-Provence/Basses-Alpes). Peut-être est-ce un concours de circonstances créé par la pression exercée par les occupants ? Plus vraisemblablement, l'imminence du débarquement en Méditerranée, qui était connue, y a poussé. Il y aurait eu là une trentaine de maquisards de la 18e compagnie FTP des Basses-Alpes et une quinzaine de la 13e compagnie FTP, elle aussi des Basses-Alpes. Ils furent rejoints vers le 5 ou 6 août par le gros de la 1e compagnie FTP du Var (ex-camp Robert) qui avait été à nouveau attaqué peu avant, soit plus d'une soixantaine de maquisards.

Une telle concentration ne pouvait échapper à l'occupant, d'autant qu'un maquisard en mission était tombé entre ses mains et avait parlé sous la torture que lui avait infligé les policiers de l'antenne du Sipo-SD de Digne (Alpes-de-Haute-Provence/Basses-Alpes). Par ailleurs, le camp aurait été également donné par un indicateur de la police allemande infiltré et un avion mouchard l'aurait survolé le 9 août. La 1ère compagnie du Var avait de son côté « éliminé » un jeune de Draguignan dont le comportement avait paru douteux et son retour de l'autre côté du Verdon était prévu, mais avait été retardé par l'attente de ravitaillement. Les maquisards furent attaqués à l'aube du 11 août par trois colonnes allemandes, deux par les routes de Sainte-Croix-du-Verdon et de Montagnac, une les prenant à revers à partir de la vallée du Verdon. L'alerte fut donnée par des Polonais, déserteurs de la Todt, qui étaient de garde et qui se comportèrent avec courage. Les maquisards, après un échange de tirs, se dispersèrent, la plupart parvenant à se cacher. Cinq Américains membres de l'équipage d'un avion qui avait été abattu et que le maquis varois avait récupéré se rendirent en espérant être traités comme des prisonniers de guerre, ce qui semble avoir été le cas, sauf, peut-être, pour l'un d'eux, puisque l'une des victimes non identifiées que l'on a retrouvées était noire. Cependant, les témoignages n'évoquent cette présence, ni parmi les maquisards, ni chez les aviateurs. Les Allemands firent quelques prisonniers qui furent conduits à Digne, mais ils exécutèrent dans des conditions horribles (mutilations, écrasement par véhicules, etc.), les dix maquisards pris autour du hameau des Fabre (Montagnac), après leur avoir fait charger du matériel. Le nombre des maquisards morts n'est pas facile à fixer. Les sources FTP sont lacunaires. Dix neuf corps ont été inhumés à Riez (Alpes-de-Haute-Provence/Basses-Alpes)



# CARTE DE LA TRANSHUMANCE DU PAYS D'ARLES, EN PASSANT PAR AIX ET LE PLATEAU DE VAENSOLE VERS LE COL DE L'ARCHE





Provence, quand tu dors la mer vient te bercer  
dans ton rêve imagé de gloire planétaire.  
A l'aube le mistral descend te caresser,  
vient frôler tes reliefs et assécher tes terres.  
J'ai parcouru le monde et connu d'autres cieux,  
aperçu des volcans couronnés par les neiges,  
parfois incandescents, actifs et besogneux,  
l'Amazone, le Nil que le désert assiège,  
les tropicales nuits et les lianes géantes,  
et bien d'autres endroits où j'ai vu des merveilles,  
mais rien de ce tapis de plantes odorantes  
ce diamant pur de bleus sous les concerts d'abeilles.  
Le matin, c'est l'éveil au soleil éclatant qui  
fait briller l'hiver, les montagnes lointaines.  
L'été, parfois très tôt, il devient accablant,  
pose une main de feu pesante sur les plaines.  
Parfois, sous le couvert d'un ténébreux nuage,  
disparaît sous nos yeux la magie des couleurs.  
Mais ce n'est qu'un instant, le vent fait fuir l'orage.  
Le Mistral en fureur chasse une autre fureur.  
Tu surprends et séduit ; éblouis et étonnes, du Gali-  
bier mythique aux grands corsos fleuris,  
Des printemps élégants aux rougeoyants automnes,  
Tu fascine souvent le visiteur surpris.  
Tu le sais, je suis et j'ai grandi en ton sein  
Entre amandier et ciel, sur un plateau magique

et qui me fut offert par un tour du destin,  
bercé par tous les vents qui hurlaient leur musique.  
Je ressens ton terroir comme inscrits dans mes fi-  
bres?

Tant de détails ici me lient aux souvenirs !  
Pas de résistance et pays d'hommes libres,  
Pays qui vit un jour la montagne fleurir...

Tu parles souvent fort, parfois un peu canaille,  
Et le bruit de tes rues fait ta réputation.  
On se trompe sur toi. Ce que l'on croît pagaille,  
n'est qu'un trésor urbain pour vivre tes passions.

Sur ton territoire combien de paysages,  
Des sables littoraux aux plus hautes prairies ?  
Combien de point de vue et combien de visages,  
Et de torrents coulant vers les Saintes Marie ?  
Te contempler est comme un moment d'éternel :

le Taneron d'hiver aux violentes odeurs,  
les glaciers d'Aile Froide ou ocres d'Estérel ;  
combien de dégradés de climat, de senteurs ?

Tu es comme un jardin détrempé de soleil  
Sur un fond musical de cigales cachées,  
d'oliviers toujours verts, de lavande en sommeil  
qui explose, le temps que l'on vienne la faucher.

Tu vois même l'hiver ici ne fait pas peur,  
il a avec l'été, des passions passagères.  
C'est le même soleil et c'est la même ardeur,  
parfois la même pluie, mais toujours éphémère.

Provence tu le vois, j'ai les yeux de Chimène.  
Pour ta douce magie et tes torrents de fleurs,  
l'air parfumé d'amour que l'été nous amène,  
tes festivals qui font la joie du visiteur.

... Je te le dis tout bas, cela est un secret :  
j'aime ton caractère et j'aime ton odeur,  
j'ai pour toi le regard d'un amoureux discret,  
et te quitter un jour sera grande douleur.

Pour les personnes férues de lecture, qui aiment les poèmes sur notre belle Provence, voici un hommage à la Provence par notre ami Jacques BEC, poète et Président des Poètes des Hautes Terres, association active qui participe aux animations ponctuelles de notre village en y apportant son savoir faire et son talent ; ainsi que la contribution de Régis NICOLAS producteur du film « Les pantalons rouges » diffusé à la salle La Rabassière le 11.11.16 et le film sur le plateau de Valensole retransmis en plein air lors du festival du 1er Juillet 2017. Et bien d'autres artistes comme Jean-Sébastien BRESSY et Jo LABITA qui nous feront l'honneur de revenir chez nous pour le festival 2018.